

Collecte en porte-à-porte des

ENCOMBRANTS



**UNE COLLECTE ANNUELLE
DES ENCOMBRANTS**
est organisée dans votre commune le

29/10/2020

Vos encombrants sont à sortir la veille au soir de votre date de collecte, sur le trottoir. Soyez vigilant. Vos encombrants ne doivent pas gêner la circulation automobile et le passage des piétons.

Un doute ? Une question ? Un seul numéro : 02 37 64 82 00 / Tapez 2

LES CONSIGNES



→ Ferraille, tapis, tentures, petits objets divers (balais, peluche, jouets, parasol), planche, objet en plastique, vaisselle et tout type de déchets inertes. Radiateur, vélo, revêtement de sol...



→ LE MOBILIER ET LA LITERIE SONT ACCEPTÉS. Toutefois si vous les déposez dans les déchetteries possédant la filière éco-mobilier (Brezolles ; Châteauneuf-en-Thymerais ; St Lubin-des-Joncherets), vous leur donnerez une seconde vie !



→ LES DÉCHETS VALORISABLES
Tous les appareils électriques et électroniques (Les DEEE) : ils sont à déposer en déchetterie ou dans les bornes mises à votre disposition dans les grandes surfaces.
Les textiles d'habillement ; Les livres ; Les déchets verts

→ LES ORDURES MÉNAGÈRES, gravats, faïence (lavabo, bidet, carrelage, bac de douche...) déblais, huiles, déchets inflammables et/ou explosifs, pneumatiques, déchets de soins, déchets liquides, batterie...

→ OBJETS DE PLUS DE 60 KG

